

L'EDMP
Librairie coopérative
8 impasse Crozatier
75012 Paris
01 44 68 04 18
métro Reuilly-Diderot

L'EDMP invite

Jeudi 13 octobre à 19h

Rencontre avec

Maurice RAJSFUS, écrivain, historien

Henri BENOIT, témoin

17 octobre 1961... un crime d'Etat

La pire des ratonnades jamais commises en France eut lieu en 1961. Ce soir du 17 octobre, des dizaines de milliers d'Algériens, hommes et femmes, parfois leurs enfants, quittaient leurs bidonvilles de banlieue. Répondant à l'appel du FLN, ils allaient manifester, pacifiquement, dans les rues de la capitale contre le couvre-feu raciste décrété par le gouvernement et mis en œuvre par le préfet de police Papon. La répression fut terrible : la police tire sur les cortèges, matraque à mort, jette des manifestants dans la Seine. Des milliers sont arrêtés, parqués dans des stades, sont battus, torturés. Le massacre continua dans les jours qui suivirent. La presse rendit compte d'une manifestation qui avait dégénéré et la préfecture admit trois morts. Les estimations sérieuses parlent aujourd'hui de trois cents morts. Et l'on ne parlera plus du 17 octobre 1961. Mémoire occultée. Silence. Silence français. Silence du pouvoir algérien qui voulait minimiser le rôle de l'immigration dans la victoire de l'indépendance.



Il aura fallu le combat incessant de quelques-uns, puis des associations et l'entrée en politique des enfants de l'immigration -la marche de 1983 où une plaque à la mémoire des morts du 17 octobre fut apposée sur le pont de Bezons- pour que les choses changent. Des archives s'ouvrent (pas toutes), des historiens fouillent le passé, des livres paraissent. En 1999, par un vote, l'Assemblée nationale reconnaît enfin, qu'en Algérie, il ne s'agissait pas de "pacification" ou d' "opérations de maintien de l'ordre", mais de "guerre". En 2001, une plaque est apposée sur le pont Saint Michel : "A la mémoire de tous les Algériens qui furent tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961". Première reconnaissance officielle. Il aura fallu quarante ans.

Il est temps, 50 ans après, que les plus hautes Autorités de la République reconnaissent les massacres commis par la Police Parisienne le 17 octobre 1961 et les jours suivants comme un crime d'Etat, que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens. Il faut enfin l'introduction et l'étude de ces événements et plus largement de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation dans les programmes et les manuels scolaires pour que la mémoire des innocents assassinés et les souffrances des familles soient reconnues par tous, sans concurrence victimaire parce qu'il n'y a pas de hiérarchie dans la souffrance.

LUNDI 17 OCTOBRE 2011 MANIFESTATION

<http://www.17octobre61.org/>

Buffet fraternel après la réunion (PAF)... S'inscrire au 01 44 68 04 18